



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 66109

Texte de la question

M Charles Ehrmann attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur l'organisation de l'année internationale de la famille qui se déroulera en 1994. De nombreux pays ont constitué un comité national pour organiser des manifestations en vue de célébrer cette année. Les divers mouvements familiaux souhaiteraient connaître les modalités d'organisation mises en place en France et les possibilités offertes à ceux-ci pour participer à la préparation de cette manifestation, afin d'éviter la dispersion des actions.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Ehrmann Charles](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66109

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 janvier 1993, page 16